



FICHE DE POSTE

CHEF DE PROJET « *TERRITOIRES D'INDUSTRIE* »

1 - IDENTIFICATION DE L'EMPLOYEUR

Nom : PETR – UCCSA, (Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne)

Situé entre Paris et Reims, proche de Château-Thierry, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR – UCCSA) rassemble la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne et la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry.

Le PETR - UCCSA a pour objectif d'accompagner un développement rural cohérent équilibré. Il porte ainsi plusieurs dispositifs dont un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le programme européen LEADER, un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et des services à destination des acteurs et des habitants du Sud de l'Aisne.

Et plus récemment, Labellisé « Territoire d'industrie », le PETR – UCCSA souhaite développer son tissu industriel en renforçant les entreprises existantes, en attirant de nouvelles activités et en œuvrant pour une économie plus durable.

Le tissu économique est très dynamique et très hétérogène (logistique, métallerie, plastique, agroalimentaire, transport) et se distingue par la répartition de plusieurs petites et grandes entreprises sur différents points clés du territoire, créant une dynamique économique variée.

La structure est composée de 16 agents.

Président : Olivier DEVRON

Coordonnées : Ferme du Ru Chailly – 02650 FOSSOY – Tel : 03 23 71 68 60

Interlocuteurs :

Adeline CARDINET - Directrice Générale

Céline PREVOT - Directrice Administrative et Financière

2 – FONCTIONS PRINCIPALES

En lien avec le binôme élu-industriel du territoire et les deux intercommunalités du territoire, le chef de projet aura pour mission principale d'animer et de piloter le plan d'action élaboré dans le cadre du programme Territoires d'Industrie.

En tant que facilitateur, il jouera un rôle clé dans la gouvernance du programme et participera activement aux actions du Sud de l'Aisne. Il sera un point de contact pour les entreprises industrielles du territoire, les accompagnant de manière proactive dans la réalisation de leurs projets.

MISSIONS ET ACTIVITES

- **Développer une expertise fine de l'écosystème industriel local et de ses enjeux** (atouts, faiblesses, anticipation des grandes transitions, filières d'avenir...).
- **Assurer la mise en œuvre et le suivi de l'avancement du plan d'actions**, en facilitant la constitution de partenariats entre acteurs (aide à la décision auprès des collectivités, accompagnement des industriels...) et la mobilisation du panier de services et des partenaires du programme (conseil et études, ingénierie, financements...);
- **Coordonner la définition et l'actualisation du plan d'actions du Territoire d'industrie**, en mobilisant les réseaux ressources ;
- **Organiser et participer aux réunions d'animation du réseau et de pilotage** de la démarche (notamment un comité de pilotage au niveau local) sous l'impulsion du binôme élu-industriel ;
- **Être force de proposition dans la définition de projets collectifs** en matière d'compétences, transition écologique et énergétique, le développement de filières d'avenir et d'actions structurantes pour le territoire ;
- **Assurer une veille et sensibiliser les porteurs de projets sur les dispositifs nationaux** (notamment France 2030), régionaux et locaux en faveur du soutien industriel et contribuer à l'accompagnement des projets, au montage des dossiers et à la recherche de financements ;
- **Etablir un reporting régulier** de l'avancée de la démarche sur le territoire et participer à son évaluation,
- **Communiquer sur le programme** et ses réalisations de manière large, en contribuant notamment à diffuser l'offre de services du programme dans le territoire ;
- **Participer aux actions d'animation de la communauté Territoires d'industrie** aux niveaux régional et national.

3 – PROFIL ET COMPETENCES

Le chef de projet sera amené à s'adapter aisément aux différentes actions dans des domaines très différents. Revalorisation de friches, développement de formations, amélioration des zones d'activité, sensibilisation des jeunes aux métiers industriels, économie circulaire ou encore marketing territorial sont autant de thématiques traitées.

Le chef de projet sera ouvert aux différentes disciplines sans pour autant être fortement spécialisé dans chacune.

- BAC + 3 minimum, formation en développement économique ou aménagement et développement territorial ou urbanisme et habitat ou équivalent

- Appétence pour le développement économique et le monde de l'industrie
- Intérêt prononcé pour le développement de coopérations territoriales
- Qualités relationnelles, d'écoute et d'animation
- Capacité à fédérer et mobiliser
- Conduite et management de projets
- Des qualités d'analyse, de synthèse et d'organisation
- Qualité d'expression et de rédaction

4 – ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Rémunération : selon expérience

Type de contrat : Statut : titulaire ou contractuel (CDD de **2 ans** renouvelables)

Durée hebdomadaire : 35 heures

Lieu de travail : Le titulaire du poste sera basé au PETR – UCCSA. Il sera amené à travailler **en grande partie à la Communauté d’Agglomération de la Région de Château-Thierry – « l’Aiguillage » (accessibilité directe depuis la gare)** et sur le terrain en fonction des nécessités de service et notamment de la connaissance des données et des acteurs concernés,

Permis B exigé, véhicule de service fourni

Informations complémentaires : tickets restaurant, participation employeur à la protection sociale santé,

Poste à pourvoir : dès que possible

Une lettre de motivation manuscrite et un curriculum vitae devront être adressés avant le : **17 juin 2025**

- **par courrier** : Monsieur le Président
PETR – UCCSA
Ferme du ru Chailly
02650 Fossoy

- **par mail** : accueil@uccsa.fr